



APPLICATIONS RÉGIONALES

LE PNEU X ONE^{MD} MULTI T DE MICHELIN^{MD}

Alliant résistance au ripage, économies de poids et durée de vie supérieure de la bande de roulement, ce pneu est la solution pour les remorques en application régionale.

| Longue distance | Régional | Urbain | Sur/hors route |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Recommandé | <input checked="" type="checkbox"/> Recommandé | <input type="checkbox"/> Acceptable | <input type="checkbox"/> Acceptable |



**DURÉE
OPTIMISÉE DE
LA BANDE DE
ROULEMENT**

**CHARGE UTILE
AMÉLIORÉE**

**DURABILITÉ
ACCRUE DE LA
CARCASSE**



PNEU DIRECTIONNEL
(Pendant toute la durée de vie)

business.michelin.ca/fr



MICHELIN

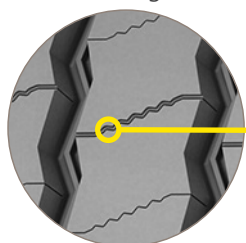
DURÉE OPTIMISÉE DE LA BANDE DE ROULEMENT

La technologie avancée de coextrusion produit un caoutchouc à double couche:

- Résiste au ripage là où le caoutchouc rencontre la route
- La couche interne demeure plus froide pour maximiser la durée de vie de la carcasse



- La bande de roulement plus profonde augmente les kilomètres d'utilisation
- Les lamelles Matrix et les micro lamelles aident à réduire l'apparition de l'usure irrégulière



- La conception directionnelle de la bande de roulement améliore la résistance à l'usure irrégulière



PNEU DIRECTIONNEL
(Pendant toute la durée de vie)

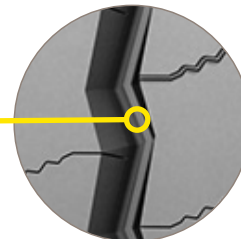


CHARGE UTILE AMÉLIORÉE

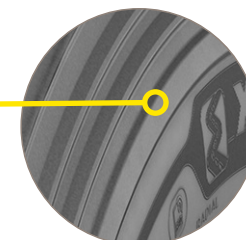
- Transporte une plus grande charge utile que des pneus jumelés : 289 lb ou 131 kg⁽¹⁾

DURABILITÉ ACCRUE DE LA CARCASSE

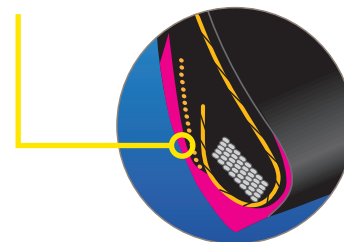
- Amélioration de la résistance à la perforation due aux cailloux grâce à ses rainures à parois variables associées à des protecteurs de fond de rainure



- Protection supérieure des flancs lors des chocs contre les bordures de trottoir



- Protection améliorée du bourrelet grâce à une meilleure conception du caoutchouc





GARANTIE DE SATISFACTION TOTALE X ONE^{MD} DE MICHELIN^{MD} (2)

Vous pouvez être sûr que ce pneu sera performant. Des directives et des exclusions s'appliquent.

Veuillez consulter business.michelin.ca/fr Garanties pour plus de détails.

| Dimension | Indice de charge | Code produit | Profondeur de sculpture 32* | Vitesse max. * km/h | Rayon sous charge | | Diamètre total | | Largeur totale ‡ | | Jantes approuvées | Tours au mille | Charge et pression max. Simple | | | |
|-------------|------------------|--------------|--------------------------------|------------------------|-------------------|-----|----------------|------|------------------|-----|-------------------|----------------|--------------------------------|-----|------|-----|
| | | | | | po | mm | po | mm | po | mm | | | lb | psi | kg | kPa |
| 445/50R22.5 | L | 60459 | 18 | 120 | 18,4 | 468 | 39,8 | 1011 | 17,1 | 435 | 14,00 | 522 | 10200 | 120 | 4625 | 830 |

(1) Basé sur le remplacement de huit pneus XTE^{MD} de MICHELIN^{MD} avec des roues Alcoa^{MD} Ultra ONE^{MD} par quatre pneus X ONE^{MD} MULTI T de MICHELIN^{MD} avec des roues Alcoa^{MD} Ultra ONE^{MD}.

(2) Certaines restrictions s'appliquent. Veuillez consulter business.michelinman.com pour plus de détails.

(*) Le dépassement de la vitesse légale permise n'est ni recommandé ni endossé.

(‡) La largeur totale varie de 0,1 po (2,5 mm) pour chaque variation de 0,25 po dans la largeur de la jante.

Les pneus et les chambres à air de MICHELIN^{MD} font l'objet d'un programme de développement continu. Michelin Amérique du Nord inc. se réserve le droit de modifier les spécifications du produit en tout temps sans avis ni obligation. MAN, inc. met constamment à jour les informations sur ses produits afin de tenir compte des changements apportés dans les normes industrielles. Les documents imprimés peuvent ne pas refléter les informations actuelles sur la charge et la pression de gonflage. Veuillez consulter le site www.business.michelin.ca/fr pour obtenir les dernières informations sur les produits. La charge et la pression de gonflage utilisées ne doivent pas dépasser les conditions maximales du fabricant de la roue. Ne jamais dépasser les limites prescrites par le fabricant de la roue sans avoir obtenu son autorisation.